

RAID INTERNATIONAL « MARSEILLE – CASSIS » A L'AVIRON DE MER »



SAMEDI 14 JUIN 2014

Avant Programme de la 13^{ème} Edition

(30 janvier 2014)

1) DISTANCE

24 km entre la Plage du Prophète à Marseille et le Port de Cassis.

2) PARCOURS

Rade sud de Marseille, Cap Croisette, les Calanques, Baie de Cassis.

3) EMBARCATIONS

Seules les yoles de mer, jauge F.I.S.A., doubles (2x) et quatre barré (4x+) seront acceptées (*solos non acceptés*). Elles doivent être conformes au code de courses d'aviron de mer, homologués en 6^{ème} catégorie et porter un numéro d'immatriculation en gros caractères, soit celui des Affaires Maritimes, soit celui de la Ligue + numéro du club + numéro du bateau.

4) AUTRE EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Bout de remorquage d'un diamètre d'au moins 8 mm et d'une longueur supérieure à 10 mètres, muni d'un mousqueton ;
- Taquet permettant le remorquage ;
- Gilets de sauvetage, 1 par personne embarquée (5 pour les 4x+) obligation de port pour le barreur dès le départ ;
- Ecope dans le cas de bateau non auto videur ;
- Téléphone mobile placé dans une housse étanche (housse fournie sous caution de 10 €) ;
- Moyen lumineux de repérage (fourni).
- **NE PAS OUBLIER** : Casquette, Crème solaire, Eau (1 bouteille par rameur fournie)

5) CATEGORIES DES EQUIPAGES :

Seniors :

- Double : Homme (HS 2x), Femme (FS 2x), Mixte (MS 2x)
- Quatre barré : Homme (HS 4x+), Femme (FS 4x+), Mixte (MS 4x+)

Vétérans 2 (moyenne d'âge 40 ans et aucun rameur de moins de 30 ans)

- Double : Homme (HV 2x), Femme (FV 2x), Mixte (FV 2x)
- Quatre barré : Homme (HV 4x+), Femme (FV 4x+), Mixte (MV 4x+)

Vétérans 4 (moyenne d'âge 60 ans et aucun rameur de moins de 40 ans)

- Double : Homme (HV 2x), Femme (FV 2x), Mixte (FV 2x)
- Quatre barré : Homme (HV 4x+), Femme (FV 4x+), Mixte (MV 4x+)

ATTENTION : Minimum 2 rameuses pour les équipages mixtes en 4 barré !

6) CONDITIONS DE PARTICIPATION :

En raison du parcours en pleine mer sans arrêt possible depuis l'île Maire jusqu'à Cassis, la course n'est ouverte qu'à des **équipages** :

- **Expérimentés**, possédant une bonne technique de l'aviron ;

- **Entraînés**, c'est-à-dire capables d'accomplir la distance de 24 km dans sa totalité en moins de 3 heures et d'affronter la *chaleur*, parfois torride même en fin de journée, et des *conditions de mer* qui peuvent être très difficiles ;

Le Jury se réserve le droit d'écarter de la course avant le franchissement de l'île Maire les équipages qu'il jugerait inaptes à effectuer le parcours dans sa totalité.

7) INSCRIPTIONS :

7.1 Inscription des équipages Français

- L'inscription est gratuite et se fait directement sur le site de la FFA pour les rameurs seniors et vétérans 2.
- **ATTENTION** : l'inscription (gratuite) pour les rameurs vétérans 4 se fait avec la fiche d'inscription disponible dans la rubrique « Marseille Cassis ».
- **Ouverture des inscriptions** : samedi 1^{er} février 2014, 8h00
- **Clôture des inscriptions** : vendredi 6 juin 2014, 23h00, dernier délai

7.2 Inscription des équipages étrangers

- L'inscription est gratuite. Le formulaire d'engagement est à récupérer sur le site aviron13.fr et à nous retourner par mail, fax ou par courrier postal. **La licence en cours de validité de chaque rameur et leur pièce d'identité seront demandées lors de l'émargement.**
- **Ouverture des inscriptions** : samedi 1^{er} février 2014, 8h00
- **Clôture des inscriptions** : vendredi 6 juin 2014, 23h00, dernier délai

8) DROITS D'INSCRIPTION

Néant.

9) INDEMNITES

Aucune indemnité de déplacement pour les participants.

10) LICENCES

Les concurrents devront être en règle avec la licence de leur pays. Cette licence portera attestation de la délivrance d'un certificat médical conformément au règlement de la F.F.A. A défaut, un certificat médical datant de moins d'un an devra être présenté.

11) RECEPTION DES ATTELAGES A MARSEILLE ET DEPOSE DES EMBARCATIONS :

- **Lieu** : Centre Municipal de Voile (CMV), 6 Promenade Georges Pompidou, 13008 Marseille.
- **Horaire** : samedi de 9h00 à 13h30. Possibilité de réceptionner votre remorque la veille. Dans ce cas, nous contacter s.v.p. Merci.
- **Ouverture du portail par code de 7h00 à 21h00**, 7 jours sur 7. Le code du portail vous sera communiqué à votre arrivée lors de la remise par nos bénévoles du macaron d'autorisation de parking. **ATTENTION : le parking du CMV est FERME durant la nuit.**
- **Aire de stationnement des remorques** : terre-plein situé à gauche après le portail d'entrée.
- **Horaire de stationnement autorisé** : de vendredi 14h00 au lundi 08h00.
- **Dépose des embarcations** : aire de mise à l'eau (plan incliné devant le terre-plein)
- **Personne de contact** : Le Masson Sylvie, Tél. 06.67.15.16.46

12) TRANSFERT ET DEPOSE DES REMORQUES A CASSIS :

- **Lieu** : Port de Cassis, Quai des Moulins (suivre fléchage).
- **Horaire** : samedi de 11h00->14h00 et de 17h00->19h00. Avant d'arriver, contacter Marina.
- **Aire de stationnement (remorques & véhicules tracteurs)** : Esplanade Calendal
- **Horaire stationnement** : de samedi 11h00 à dimanche 12h00 au plus tard.
- **Personne à contacter** : Marina Brezzo, Tél. 06 26 92 19 21

13) NAVETTES DE CASSIS A MARSEILLE (4) :

- **Horaires** : samedi 12h00, 13h00, 14h00 et 15h00.

- **Lieu de départ :** Port de Cassis, Quai des Moulins (devant l'Office de tourisme) :

Remarques :

Etant donné le nombre suffisant de bénévoles sur place au Port de Cassis, il est souhaité qu'une seule personne par équipage se charge du transfert de la remorque de Marseille à Cassis le jour de la course, ceci afin de ne pas surcharger les navettes limitées en places (9). Des bénévoles sont sur place pour aider les manœuvres de stationnement.

Aussi, pour assurer le retrait des dossards et surtout leur présence à la réunion, les chefs de bord de chaque équipage sont priés de ne pas s'occuper des transferts des remorques de Marseille à Cassis le jour de la course.

14) VERIFICATION DES ENGAGEMENTS ET RETRAIT DES DOSSARDS :

- **Horaire :** samedi de 10h00 à 13h30
- **Lieu :** Marseille, Centre Municipal de Voile (CMV)

15) REUNION DES DELEGUES ET CHEFS DE BORD :

- **Horaire :** samedi 14h00 précises
- **Lieu :** Marseille, Centre Municipal de Voile (CMV)

16) VERIFICATION DU MATERIEL DE SECURITE PAR LES ARBITRES :

- **Horaire :** samedi de 15h00 à 16h00
- **Lieu :** Marseille, Centre Municipal de Voile (CMV), Aire de mise à l'eau

17) DEPARTS DU RAID :

- **Horaires :** Deux départs sont prévus :
Premier départ : 16 h 00 - Deuxième départ : 16 h 30

Veillez consulter le tableau d'affichage pour connaître l'heure de départ de votre équipage.

- **Lieu :** Au niveau de la Plage du Prophète, Corniche Kennedy.
- **Modalités :** Drapeaux et signalisation sonore selon art. 26 Code FFA des régates en mer :
<http://www.avironfrance.asso.fr/Federation/TextesReglementaires/CodeRegatesMer.html>

Le Comité d'Organisation en accord avec le Corps Arbitral se réserve le droit de modifier le parcours et/ou les horaires de cette compétition, voire de l'annuler, en cas de très mauvaises conditions météorologiques.

18) SERVICE MEDICAL

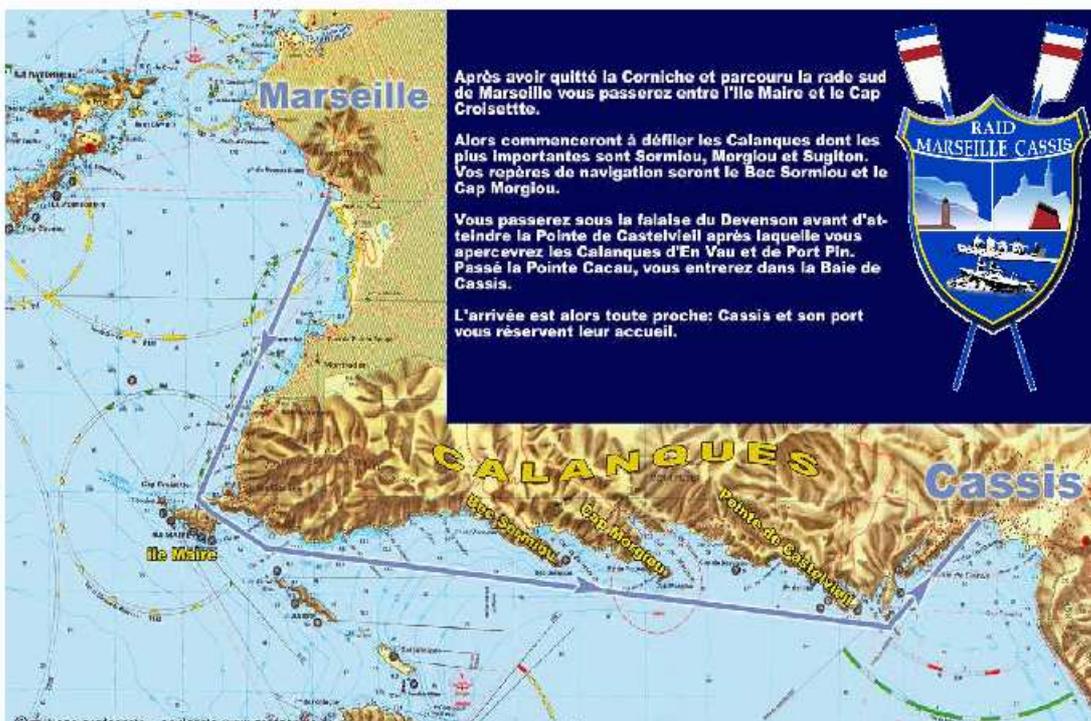
Un service médical sera organisé par Monsieur le Docteur Gérard LAGRANGE, Médecin responsable de la Ligue de Provence-Alpes des Sociétés d'Aviron. Le docteur sera disponible sur l'ensemble du parcours.

19) SECURITE

La sécurité en mer sera organisée par le Comité Départemental 13.

20) PLAN DE PARCOURS

Un plan sera remis à chaque Chef de Bord lors de la réunion des Délégués et Chefs de Bord. En cas de conditions météorologique difficiles, le Président du Jury et le responsable de l'organisation se réunissent afin d'étudier les différents parcours de replis possibles.



21) ARBITRAGE

L'arbitrage de la course sera organisé par Monsieur Jacques CHAMBON, Président du Jury, Arbitre national FFA. Il sera assisté d'arbitres internationaux, nationaux et régionaux.

22) ASSURANCES

Chaque compétiteur doit être assuré contre les risques et les conséquences d'accidents, matériel et corporel.

23) MAILLOTS

Chaque concurrent doit courir avec des couleurs uniformes ou sous les couleurs de son club.

24) PRET DE MATERIEL

Les équipages qui n'habitent pas en Région PACA ou qui n'ont pas d'embarcation de mer jauge F.I.S.A. peuvent emprunter gratuitement des yoles de mer entièrement équipées (avirons, gilets de sauvetage, bout, etc.). Pour la réservation des bateaux retirer le formulaire sur le site Internet du Comité www.aviron13.fr et le renvoyer par courrier, mail ou fax au Comité.

25) HEBERGEMENT

A la charge de chaque association ou participant. Nous vous conseillons de faire vos réservations le plus tôt possible, c'est-à-dire **avant la fin du mois d'avril**.

Cassis :

Centre hébergement Roland Rigaud : **Attention !** Le nombre de place est limité.

Allée Paul Bérard 13260 Cassis ; tél. : 04.42.01.38.18, fax : 04.42.01.38.98 ;

<http://www.cassis.fr/sport-loisirs/le-centre-dhebergement-et-de-loisirs-roland-rigaud/les-equipements-du-centre-dhebergement/>

Marseille :

Auberge de Jeunesse Marseille : **Attention !** Le nombre de place est limité.
Impasse du Docteur Bonfils, avenue Joseph Vidal 13008 Marseille. Tél. : 04.91.17.63.30 ;
fax : 04.91.73.97.23 ;

<http://www.hifrance.org/auberge-de-jeunesse/marseille--bonneveine>.

Offices du Tourisme :

- Marseille : Tel : 04 91 13 89 00 ; e-mail : info@marseille-tourisme.com ;
- Cassis : Tel : 08 92 25 98 92 ; e-mail : omt@cassis.fr ;

Régie des Transports de Marseille :

- Téléphone : 04.91.91.92.10
- Site Internet : <http://www.rtm.fr>

Pour chaque pays étranger participant au raid, le Comité d'Organisation prendra en charge l'hébergement au Centre d'hébergement Roland Rigaud de la 1^{ère} équipe qui enverra son inscription.

26) APERITIF :

- **Horaire :** samedi de 19h30 à 20h30.
- **Lieu :** Aviron Club de Cassis, Quai des Moulins, Port de Cassis

27) PROCLAMATION DES RESULTATS ET REMISE DES RECOMPENSES

- **Horaire :** samedi de 20h30 à 21h00.
- **Lieu :** Aviron Club de Cassis, Quai des Moulins, Port de Cassis

28) REPAS MIDI

Le repas du samedi midi est à la charge des rameurs. Pas de buvette sur place.

29) REPAS SOIR

- **Horaire :** samedi dès 21h00.
- **Lieu :** Yacht Club (juste à côté de l'Aviron Club), Quai des Moulins, Port de Cassis
- **Prix :** 24 € par personne, y compris vin et desserts.

Remarque : le repas est offert au premier équipage étranger inscrits

Réservation obligatoire. Veuillez remplir la fiche « **Inscription au repas** » et nous la renvoyer avec le formulaire d'engagement. N'oubliez pas d'y inscrire les éventuels ACCOMPAGNANTS (même tarif). Le règlement se fait par chèque envoyer avec la fiche d'inscription. Aucun règlement le jour du Raid.

29) NAVETTE CASSIS-MARSEILLE

Une dernière navette partira pour Marseille à l'issue du Raid, **à 19h30 précises**, ceci afin de permettre aux équipages et aux bénévoles de récupérer leurs véhicules au CMV avant 21h00. **Au-delà de 21h00, le CMV n'est plus accessible avant 07h00 le lendemain matin !**

30) RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter de préférence par e-mail (comiteaviron13@yahoo.fr), éventuellement par téléphone au : 04 13 31 68 63.

En cas de non-réponse contacter :

Portable Sylvie Le Masson, Secrétariat CD Aviron : 06.67.15.16.46

Portable Pierre Maddaloni, Président CD Aviron 13 : 06.82.69.58.94

Site Internet : <http://www.aviron13.fr>